

eur et du commun rec, a été remplacé par M. Buffet.

Ces changements ministériels ont eu pour cause une lettre impérieuse du Président à M. de Malleville, où il lui disait de certains papiers : « ces dépêches doivent m'être remises directement, et je dois vous exprimer tout mon mécontentement du retard que vous mettez à me les communiquer. » Il demandait encore les dossiers des affaires de Strasbourg et Boulogne, sur lesquels le ministre avait eu le soin de mettre les scellés, en ajoutant : « Je veux les avoir jeudi ; je n'entends pas non plus que vous rédigiez les articles qui me sont personnels. » Le reste de la lettre était sur ce ton. Les ministres lui ont immédiatement envoyé leur démission collective. Ils ont cependant consenti ensuite à reprendre leurs portefeuilles, à l'exception des deux mentionnés plus haut.

Un représentant, M. Râteau, a proposé la dissolution immédiate de l'Assemblée. Cette proposition a été renvoyée à deux comités, qui se sont trouvés également partagés ; ils ont cependant fait rapport en en recommandant le rejet.

Le 31 Décembre et le 1 Janvier, le Président a reçu les visites du clergé, de la magistrature, du corps diplomatique, des chefs de l'armée et de la garde nationale, &c.

Le général Cavaignac de son côté a reçu en cette occasion un très-grand nombre de visites. Il a été nommé à l'unanimité président de la commission chargée de préparer la loi organique sur l'organisation des forces militaires de la France.

M. de Lagrené est nommé plénipotentiaire de la France aux conférences qui doivent s'ouvrir prochainement à Bruxelles pour le règlement des affaires de l'Italie.

Le Président de la République avait soumis à la considération du ministère le projet qu'il avait de visiter plusieurs départements du milieu et du Sud.

Malgré les apparences, au contraire on persistait à croire à Toulon à l'arrivée prochaine du Saint-Père en cette ville. Le colonel de la garde nationale y a publié un ordre du jour pour régler les préparatifs de sa réception.

Plusieurs archevêques et évêques ont organisé une souscription pour le Pape. A Paris, une quête s'est faite à cette intention dans toutes les églises le jour de l'Épiphanie, et des comités sont formés dans les différentes paroisses dans le même but.

Voici comme s'exprime à ce sujet S. E. le cardinal-archevêque de Bourges : « La source des revenus de Pie IX est

momentanément tarie : il faut y suppléer par un tribut volontaire, taxe de la piété, impôt du cœur. D'un bout du monde catholique à l'autre, il ne peut y avoir à cet égard qu'une même pensée et un même élan.

« Sans doute les temps sont difficiles la gêne est extrême ; les souffrances qui nous environnent sont infinies, et les moyens manquent souvent pour les soulager. Mais devant un motif si puissant toutes les considérations disparaissent : il est impossible de se soustraire à un si généreux entraînement ; aucun sacrifice ne coûtera. On donnera donc de son indigence même, et avec joie. L'obole du pauvre ne doit pas être dédaignée ; elle a son prix devant Dieu ; elle l'aura aussi devant celui qui est son représentant sur la terre. Que chacun fasse une offrande proportionnée à ses facultés ; qu'il aille même au-delà n'écoulant que son amour. Si nous ne pouvons que bien peu de choses, hatons-nous du moins, afin que ce nouvel hommage, tirant sa valeur de son opportunité même, apporte une consolation de plus au cœur magnanime que des enfants ingrats ont abreuvé de tant d'amertume. »

L'Ère nouvelle fait aussi à ce sujet les réflexions suivantes : « Les jours écoulés n'ont rien fait pour calmer l'émotion des premiers moments : la grande injustice dure encore, et les besoins se sont multipliés. Pie IX, qui le lendemain de son avènement avait fait vendre la moitié des chevaux de ses écuries, qui épuisait son patrimoine en charités, n'avait pas attendu l'heure de l'épreuve pour se dévouer d'un luxe désormais inutile.

« Tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher savent combien il lui coûterait peu de retourner aux filets de Saint-Pierre, ou à l'obscurité des catacombes.

« Il n'y a pas longtemps qu'on lui entendait dire, qu'il remercie Dieu, tant qu'on lui laisserait une besace et un bâton, avec la liberté de parcourir la terre en bénissant les peuples sur son chemin. Mais au-dessous du Souverain Pontife, il faut voir toutes les grandes administrations de l'Église, le consistoire, la propagande, la pénitencierie et tant d'autres dont les actes sont gratuits, les charges immenses, les revenus taris, et qui interrompues dans leur exercice jetteraient le trouble dans toutes les affaires religieuses de la chrétienté.

« D'ailleurs il est honorable que des fils veuillent être nommés à leur père et qu'ils lui disent : « Très-Saint-Père, recevez notre aumône ; recevez-la comme le Sauveur reçut les cinq pains et

les deux poissons du jeune homme sur la montagne ; bénissez ce pain, rompez-le, et qu'il se multiplie comme les besoins de l'Église. Vous donnerez un grand exemple à cette société à laquelle on veut enseigner le mépris de l'aumône, l'abolition de la charité, et la fraternité par la spoliation. Quand le représentant de N.-S. J. C. et par conséquent de tous les pauvres, dont J. C. est le chef, quand le libérateur des peuples, quand le glorieux Pie IX aura accepté l'aumône, qui donc la refusera ! . . . Et il se trouvera que Dieu, en vous conduisant peut-être dans l'exil pour renouveler la foi par le spectacle d'une autorité sans appuis terrestres, vous y avait aussi mené, Très-Saint-Père, pour renouveler la charité, qui est le dernier secret de notre régénération. »



Avec cinq pieds, je sers aux orateurs,
Un pied de moins, je suis la reine des fleurs

Ephémérides.

9 Fèv. — Prise d'Ancône par les Français, 1797. Traité de paix de Lunéville, 1801.

10. — Cession du Canada à l'Angleterre, 1763. Constitution du Bas-Canada suspendue, 1838. Mort de Léon XII, 1829. Mariage de la Reine Victoria, 1840.

11. — Mort de Descartes, 1650. Fondation de la Nouvelle-Orléans, 1717. Bataille de Montmirail, 1814.

12. — Occupation de Lyon par les armées alliées, 1814. Massacre de la légation russe à Téhéran, 1829.

13. — L'Assemblée nationale supprime les vœux monastiques en France, 1790. Assassinat du Duc de Berri, 1820.

14. — La Compagnie des 100 associés remet au Roi le Gouvernement du Canada, 1663. Mort de Mgr. Panet, 1832. Pie VI, pape, 1775. Cook massacré, 1779. Destruction de l'archevêché à Paris, 1831.

15. — Cinq Canadiens exécutés à Montréal, 1839. La Convention détermine le drapeau tricolore français, 1794.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Lègaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.